



naulleau-brondy@wanadoo.fr | ☎ 02. 51. 21. 03. 42 | P : 06.87.31.18.02
Adresse postale ✉ : 40 ter RUE DE LA ROUSSIERE 85160 SAINT JEAN DE MONTS
Siège social : 08 RUE DU MCH LECLERC – B.P 188 - 85105 Les SABLES D'OLONNE

Service Administratif – N.E

Messieurs, Mesdames les Présidents (e)
des clubs Vendéens de Triathlon

N/Réf : FFTRI

Objet : Epreuves sauvages

Saint Jean de Monts le jeudi 17 juin 2010

Messieurs, Mesdames les Présidents (e) des clubs Vendéens,

Je vous informe que le triathlon d'Appremont est organisé sauvagement (hors label FFTRI ou UFOLEP).

*A ce titre la licence FFTRI ne couvre pas vos athlètes souhaitant y participer et si un athlète de votre club participe à cette épreuve et en cas d'accident, votre responsabilité de Président de club sera engagée et je vous informe que le CDT85 et la FFTRI s'engagera dans une **démarche de sanction** vis-à-vis du club et de l'athlète si celui-ci court sous l'égide de sa licence FFTRI.*

En cas d'accident de l'athlète, la FFTRI et le CDT85 pourront se porter partie civile contre l'athlète, l'organisateur, et le club.

Prochainement dans triathlète mag un article devrait voir le jour sur le problème des épreuves sauvages, des épreuves non agréées FFTRI et u sur des épreuves étrangères non agréées par la Fédération du Pays où elles se déroulent.

Merci de diffuser le courrier a vos adhérents

Merci de votre compréhension et nous restons à votre disposition pour tous les renseignements que vous souhaiteriez obtenir.

Cordialement

Eric Brondy, *Président*

COMITE DEPARTEMENTAL TRIATHLON VENDEE

40 ter rue de la Roussière

85160 SAINT JEAN DE MONTS

Tél. 06 87 31 18 02

Envie de différence ? Vibrez Triathlon :